

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Feu vert de l'OPT au projet de câble sous-marin

Le nouveau conseil d'administration de l'OPT a confirmé hier le lancement du projet de câble sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie. Un investissement de sept milliards pour multiplier par 400 le potentiel de nos télécommunications, à l'horizon 2006.



Le nouveau président du conseil d'administration de l'OPT, Didier Leroux, a fait hier le point des projets de l'office, en compagnie du directeur, Jean-Yves Ollivaud.

Sous la présidence de Didier Leroux, successeur de Pierre Maresca, le conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications s'est réuni pour la première fois hier matin depuis la formation du gouvernement et la désignation de nouveaux administrateurs. Il s'est donné Philippe Michel (L'avenir ensemble) pour vice-président, et a désigné les membres de sa commission des appels d'offres:

« L'OPT est un acteur essentiel de la vie des Calédonniens et du développement économique du pays et je m'attacherai à faire en sorte que son action et sa gestion soient inspirées par l'intérêt général », a indiqué hier Didier Leroux en présentant les travaux du conseil d'administration, en compagnie du directeur de l'office, Jean-Yves Ollivaud.

Priorités

Le conseil a arrêté hier matin trois priorités dans le plan de développement présenté par la direction. Il s'efforcera d'offrir « le meilleur service au meilleur prix », conservera les trois secteurs d'activité de l'OPT que sont le courrier, les services financiers et les télécommunications, et enfin donnera à l'offi-

ce les moyens de mettre en place les « évolutions technologiques » nécessaires à la prise en compte des besoins croissants des utilisateurs. Il s'agit évidemment du câble.

Long terme

En matière de télécommunications, la Nouvelle-Calédonie est au bord de l'asphyxie. Les liaisons actuelles par satellite seront bientôt saturées compte tenu de « l'augmentation

extrêmement importante des communications, notamment par Internet », a affirmé Didier Leroux. Les liaisons extérieures étant capitales dans les pays insulaires, il est « indispensable de prévoir et d'anticiper ». A cet égard, le projet de câble sous-marin en fibre optique entre Nouméa et Sydney est, pour lui, une « priorité majeure pour la Nouvelle-Calédonie ».

D'un coût de sept milliards, il augmentera d'environ 400

fois les capacités de télécommunications actuelles du territoire. De quoi voir venir pour plusieurs dizaines d'années. Les études, qui coûteront à elles seules quelque 700 millions compte tenu des relevés hydrographiques nécessaires, commenceront dans les mois à venir. La mise en service est espérée pour le milieu de l'année 2006.

Entièrement OPT

Le câble était déjà l'option de l'ancienne majorité. Elle est confirmée par la nouvelle, sur le fond mais pas sur la forme.

L'ancien projet, a expliqué Didier Leroux, était de financer l'outil sur des fonds publics, et d'en confier l'exploitation à une société privée.

Dans le nouveau schéma, le câble sera construit et exploité par l'OPT, grâce à une filiale créée spécialement à cet effet et qui appartiendra à 100 % à l'office. « Il n'était pas acceptable, ni stratégiquement ni économiquement, que l'exploitation ne reste pas dans le cadre du service public », a indiqué Didier Leroux.

Et aussi...

Le plan de développement de l'Office des Postes et Télécommunications ne se limite pas au câble. Didier Leroux en a souligné hier les différents axes.

Réseau commercial : Rénovation

et réaménagement de certaines agences existantes. Création de nouvelles structures dans les zones à fort développement démographique, industriel et commercial : Ducos centre, Pouembout, Nouméa centre et Mont-Dore. **Courrier** : amélioration de la qualité du traitement et des délais de distribution par la mise en œuvre du futur centre de tri

automatisé. Création d'îlots de boîtes postales dans les nouveaux lotissements. Modernisation de la poste mobile. **Services financiers** : Pour être considéré comme un établissement financier à part entière, le Centre des Chèques Postaux de Nouméa devra développer rapidement une offre de services plus étendue. Une démarche sera enga-

gée vers l'Etat, la réglementation relevant de sa compétence.

Téléphone mobile : Intensification de la politique d'extension du réseau et de la densification des équipements existants.

Lancement le 16 août du GPRS, l'Internet sur téléphone mobile, au prix forfaitaire de 10 000 francs par mois.